

BRÈVES DE LA SECTION SYNDICALE INFO'COM- CGT PUBLICIS CONSULTANTS

22 FÉVRIER 2016

Avenir de Publicis Consultants, réorganisation, détachements et transferts...

Lors du Comité d'Entreprise extraordinaire consacré aux orientations stratégiques de Publicis Consultants, la direction de l'agence, aidée par le directeur financier de Publicis France, Dominique Leclerc, a apporté un certain nombre d'informations sur la réorganisation qui se poursuit. Sans relâche.

L'agence Publicis Consultants est aujourd'hui un «pôle d'expertises» avec 3 activités :

- -l'influence (PCNI, Affaires Publiques, Pietri, RP Corporate, Com financière...)
- -les contenus (Verbe)
- -la com RH-corporate (Image). Constatation : le pôle «Image et contenus» a bel et bien volé en éclats !

Même avec les départs liés au PDV, la direction estime qu'il y a encore trop de «profils classiques» (traduire salariés seniors et non digitaux) dans les «expertises» Image + Contenus et dans les deux créations (aussi bien parmi les consultants que les créatifs).

Malgré un discours annonçant vouloir pérenniser et développer les activités «Image» + «Contenus», elle prétend devoir faire partir de nouveaux salariés vers d'autres structures dans le groupe, en vue d'un éventuel reclassement.

Combien de postes sont encore menacés ? Elle avance un chiffre de 5 à 10..

La réorganisation est une potion amère qu'on n'arrête jamais de nous faire avaler !

Les membres du CE se sont de nouveau inquiété de ce nouvel épisode.

Ils ont surtout constaté que, jusqu'à présent, «les mobilités présentées aux salariés approchés ont été souvent en inadéquation avec les postes actuellement occupés».

Le CE s'inquiète aussi du fait qu'avant de se transformer en transferts vers des postes durables, les salariés désignés pour être reclassés doivent «s'acquitter avant de missions ponctuelles sur des postes qui ne sont pas en adéquation avec les postes occupés.» Un avis négatif sur les orientations stratégiques présentées par la direction de Publicis Consultants a été rendu par le CE.

Une négociation a été engagée entre la DRH groupe et les organisations syndicales pour discuter des détachements en cours et à venir.

Info'Com-CGT y demande:

- -un engagement clair pour proposer des postes durables et non des «missions» d'intérim aux salariés concernés
- -d'adapter les propositions de mobilité aux compétences et à l'expérience des salariés concernés
- -de respecter toute la législation en matière de détachements (pas de prêt de main d'oeuvre illicite, respect des process : convention, avenant au contrat de travail, acceptation du salarié, information du CE...)
- -de verser une prime de mobilité et de couvrir les frais supplémentaires occasionnés lors des détachements (repas, transport...)
- -de compenser les différences d'avantages sociaux lorsqu'ils sont supérieurs dans l'entreprise accueillante

Une prochaine réunion sur le sujet est prévue le 24 février aux Champs-Elysées.

Le projet de réforme du droit du travail présenté par Myriam El Khomri propose de revenir des années et des années en arrière

Le patronat et Nicolas Sarkozy en rêvaient, MM. François Hollande et Manuel Valls l'ont fait : si, par hypothèse funeste, le projet de loi « visant à instituer de nouvelles libertés et de nouvelles protections pour les entreprises et les actifs » (sic) devait voir le jour, le code du travail resportirait en mietres

Point par point, vous trouverez une première analyse (non exhaustive et complétéebientôt) de ce que contient le projet de loi réformant le Code du travail. L'addition est salée, en particulier pour les cadres et assimilés cadres. À vous de voir ce qui est au menu sur : http://www.ugict.cgt.fr/articles/references/reforme-el-khomri.

Une fois convaincu, n'hésitez pas à signer la pétition qui approche déjà les 200 000 signatures : http://loitravail.lol/

Agenda

24 février : réunion de négociation sur les détachements de salariés

25 février : réunion de CE et DP

info'com-cgt

MSLGROUP

Si vous souhaitez entrer en contact et éventuellement rejoindre la section syndicale Info'Com-CGT :

Délégué syndical : Eric Diemer Poste 4676 ; eric.diemer@consultants.publicis.fr

Si vous souhaitez entrer en contact avec des élus apparentés Info'Com-CGT :

-DP: Dorothée Noël, Xavier Bossiere, Christophe Renaud

-CE : Eric Diemer, Xavier Bossiere

-CHSCT : Dorothée Noêl

Autres contacts: publicis@infocomcgt.fr; https://twitter.com/CGTPublicis; https://www.facebook.com/LeLionRugissant